

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE  
DE  
TREGUNC

DEMANDES DE  
FONDS DE  
CONCOURS AUPRES  
DE CONCARNEAU  
CORNOUAILLE  
AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

**Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SELLIN Yannick - Valérie VOISIN - TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre - DERVOUT Dominique – FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc - DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – JOULAIN Anita – DADEN Paul - Jean-Paul NIVEZ - SALAUN Fanny – GUYON Yoann - HEMON Morgane - DENIEL Baptiste – Brigitte BANDZWOLEK - SINQUIN DANIELOU Gisèle – JAFFREZIC Marcelle - ALITURKI Stéphanie.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Régine SCAER JANNEZ à Marie-Pierre RIVIERE
- Bruno BORDENAVE à Luc LAURENT
- Christiane JAFFREZIC à Philippe NIMIS
- Marthe LE GUILLOU à Marcelle JAFFREZIC

Date de convocation : 17 septembre 2019

Paul DADEN est nommé secrétaire de séance

Monsieur TANGUY, Adjoint au Maire, indique qu'en remplacement de la dotation de solidarité communautaire, les fonds de concours versés aux communes par CCA sont destinés à contribuer au financement des dépenses d'investissement des communes du territoire pour leurs équipements de superstructure (équipements sportifs, culturels...) ou d'infrastructure (voirie, réseaux divers...).

Après avoir déposé des demandes pour l'accessibilité du CCAS et la rénovation de la halle de vente de Trévignon en mai dernier, il est proposé de présenter 2 nouvelles demandes relatives aux projets de modernisation et sécurisation de la voirie communale et d'acquisition d'un panneau lumineux.

⇒ MODERNISATION ET SÉCURISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

La commune de Trégunc, dans le cadre de la modernisation et la sécurisation de la voirie communale, souhaite rénover et sécuriser cinq chaussées ainsi qu'un trottoir.

En effet, les chaussées concernées sont fortement déformées et présentent d'importants faïençages ainsi que des nids de poules qui sont régulièrement rebouchés. Une reprise globale du revêtement de ces rues est nécessaire pour garantir la sécurité des usagers.

**La Rue des Ecureuils, l'impasse des Macareux ainsi que d'autres rues** seront modernisées par une remise en forme de la structure et la pose d'un enrobé.

**La Route du Treff et le chemin rural de Kerven** seront modernisés par une remise en forme de la structure et la pose d'un bicouche.

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

Envoyé en préfecture le 30/09/2019

Reçu en préfecture le 30/09/2019

Affiché le

30 SEP. 2019

ID : 029-212902336-20190924-DE24096-DE

Une section du trottoir de la route de Névez sera mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite en remplaçant le matériau existant par la pose d'un enrobé.

Un marché à bon de commande, pour lequel l'entreprise Colas a été retenue, a été mis en place afin de réaliser l'ensemble de ces travaux.

Les travaux ont démarré au 1<sup>er</sup> semestre 2019 pour une durée estimée à 10 mois, soit une fin du projet à la fin de l'année 2019.

#### Plan de financement prévisionnel

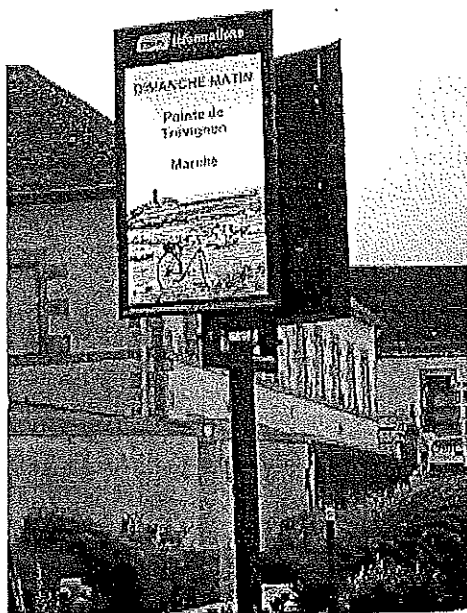
DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant HT	Nature	Montant HT	
Rue des Ecoreuils	41 700,00 €	Fonds de concours CCA	93 907,00 €	48%
Route du Treff	64 400,00 €	Autofinancement	100 693,00 €	52%
Chemin rural de Kerven	15 800,00 €			
Trottoir rt de Nevez	12 700,00 €			
Autres rues (Impasse des Macareux...)	60 000,00 €			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>194 600,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>194 600,00 €</b>	<b>100%</b>

#### ⇒ ACQUISITION D'UN PANNEAU LUMINEUX

Dans le cadre de la modernisation du centre de Trégunc, il a été décidé d'installer un dispositif de communication digital en centre-ville.

Ce panneau d'information dynamique à double face diffuse des informations relatives à la vie municipale, aux animations locales, aux travaux ainsi que les données de l'horodatage intégralement administré par le service communication de la commune. Il est situé rue de Concarneau à un endroit stratégique du centre de Trégunc afin qu'il soit visible des automobilistes et des piétons dans les deux sens de l'entrée de la commune.

Ce panneau, installé en juin 2019, bénéficiera à la population locale et de l'agglomération ainsi qu'aux touristes de passage tout au long de l'année.



**Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant HT	Nature	Montant HT	
Panneau	29 000,00 €	Fonds de concours CCA	16 250,00 €	49%
Installation	4 500,00 €	Autofinancement	17 250,00 €	51%
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>33 500,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>33 500,00 €</b>	<b>100%</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances, du développement économique et du personnel émis lors de sa réunion du 12 septembre 2019 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à solliciter les demandes de fonds de concours auprès de CCA pour la modernisation et la sécurisation de la voirie communale (93 907,00 €) et l'acquisition d'un panneau lumineux (16 250,00 €) et à signer tout document se rapportant à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
A Trégunc, le 26 septembre 2019  
LE MAIRE  
Olivier BELLEC



